

LA BILLETTERIE 2010

Les films en compétition officielle sont projetés au Grand Théâtre Lumière. Les projections des films en compétition officielle sont accessibles sur invitation et sur présentation de votre badge.

Réservation :

La procédure de réservation des invitations reste inchangée. Comme les années précédentes, la réservation de ces invitations se fait auprès de Doris et Christelle.

Pour ce faire, elles seront disponibles sur notre stand de 9 h 30 à 13 h 00. Pour obtenir une invitation, il faut au préalable, comme auparavant, remplir un formulaire de demande. Ils sont à votre disposition sur le stand de la CST et sont à remettre à Doris ou Christelle au début de votre séjour.

Retrait :

En revanche, le retrait de ces invitations ne se fait plus sur le stand de la CST. La distribution des cartons d'invitation est totalement prise en charge par le festival.

Vous devrez les récupérer, à l'aide de votre badge, auprès des points de distribution du Festival de Cannes. Ces deux points de distribution se situent à l'intérieur du Palais des Festivals (accès sur badge) : Niveau 01, allée 11, stand 12 et Niveau 0, Hall Méditerranée. Des hôtesses du festival seront à votre service pour vous remettre les invitations.

Il est impératif de respecter les délais de réservation et de retrait (voir tableau ci-dessous).

Réservation sur le Stand CST

La veille	Séance 8 h 30
La veille	Séance 11 h 00
La veille	Séance 14 h 00
La veille	Séance 16 h 00 / 17 h 00
La veille	Séance 19 h 00
La veille	Séance 22 h 00
La veille	Séance 0 h 00

Retrait aux points Festival

La veille	avant	16 h 30
La veille	avant	16 h 30
La veille	avant	16 h 30
Le jour même	avant	12 h 30
Le jour même	avant	15 h 30
Le jour même	avant	15 h 30
Le jour même	avant	15 h 30

Comme les années précédentes, il est utile de rappeler que nous attribuons les places disponibles en priorité à nos adhérents actifs, à jour de leurs cotisations. Il est toujours plus facile d'obtenir des places pour les séances de la journée que pour celles du soir.

Nous disposons d'un nombre de places extrêmement limité pour la soirée d'ouverture et de clôture. La notion d'accompagnant n'existant plus, nous ne pouvons par conséquent délivrer qu'une seule invitation par personne accréditée.

Le Festival de Cannes ne se limite pas aux films en compétition officielle. Il propose parallèlement bien d'autres sélections, par exemple "Un Certain Regard", qui sont accessibles sans invitation particulière, sur simple présentation du badge / accréditation.

Nota Bene : [File d'attente de dernière minute !](#)

Pour les séances des films en compétition officielle, il existe une file d'attente de dernière minute qui peut vous permettre d'accéder à la séance, même si vous n'avez pas pu obtenir d'invitation. Le principe en est simple : les spectateurs munis d'invitation entrent, bien sûr, prioritairement. Une fois l'équipe du film et les invités installés dans la salle, l'accès est alors donné aux spectateurs de la file d'attente de dernière minute. Une fois le Grand Théâtre au complet, les spectateurs suivants de la file d'attente seront éventuellement accueillis dans une salle annexe.

Si vous empruntez cette file d'attente lors des séances de gala, la tenue de soirée est de rigueur. En effet placée à gauche des "Marches", cette file permet à ses spectateurs de monter, comme les autres, les marches rouges.

En 2009, 3 700 personnes ont pu ainsi assister sans invitation (mais sur présentation du badge !) aux séances de la sélection officielle.